

## **Communiqué de presse du 07/02/2023**

***Auvergne-Rhône-Alpes / Artisanat du bâtiment / Conjoncture 4<sup>e</sup> trimestre 2022***

### **Auvergne-Rhône-Alpes : Des indicateurs en alerte, des difficultés à se projeter !**

Les résultats de l'étude conduite par les CAPEB d'Auvergne-Rhône-Alpes auprès de leurs adhérents pour le 4<sup>e</sup> trimestre 2022 confirment les données publiées par la CAPEB nationale fin janvier. Le marché des entreprises artisanales du bâtiment souffre et reste perturbé par le climat socio-économique actuel. Confrontés aux problématiques de prix, d'approvisionnement, de complications administratives, les chefs d'entreprise ont de plus en plus de mal à se projeter dans les mois à venir, ce qui génère à la fois lassitude et inquiétudes. L'objectif de la CAPEB pour 2023, préserver et dynamiser l'activité des entreprises avec des propositions concrètes au gouvernement et redonner sérénité et envie aux chefs d'entreprise.

#### **Un niveau d'activité en baisse et une visibilité sur les carnets de commande qui se réduit**

Ce trimestre, seuls 30% des chefs d'entreprise témoignent d'un bon ou très bon niveau d'activité (en baisse de 8 points par rapport au trimestre précédent). Les autres entreprises observent plutôt une stabilité, voire déclarent des difficultés : c'est notamment le cas des entreprises tous corps d'état, des serruriers-métalliers-fermetures, des menuisiers et des entreprises de plâtrerie-isolation.

Par ailleurs, 1 entreprise sur 4, déclare ne pas avoir de visibilité sur leur carnet de commande, soit 8 points de plus que le trimestre précédent. La dégradation observée le trimestre précédent se poursuit donc en fin d'année 2022.

#### **Une rentabilité des entreprises menacée**

La trésorerie des entreprises artisanales du bâtiment reste toujours très impactée par les fortes augmentations des prix des matériaux, pas toujours répercutées dans leur intégralité, sur les factures de leurs clients. 35% des entreprises déplorent en effet un niveau de trésorerie faible ou insuffisant, soit 1 point de plus que le trimestre précédent. S'agissant de leurs marges, même si elles se stabilisent pour 64% des entreprises (+ 6 points), elles demeurent encore en baisse pour 34% d'entre elles.

#### **Des intentions d'embauche toujours importantes**

En baisse de 2 points ce trimestre, les intentions d'embauche des entreprises restent importantes avec **40% des chefs d'entreprise qui souhaitent recruter ou sont en réflexion**. Les contrats à durée indéterminée (CDI) restent la référence pour 70% des chefs d'entreprise. Le manque de main d'œuvre qualifiée se fait cependant toujours cruellement ressentir. 21% des entreprises envisagent de recourir à l'apprentissage.



**Dominique Guiseppin,  
Chef d'entreprise artisanale de peinture (Savoie),  
Président de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes**

### **Inquiétudes et lassitude montent sur le terrain !**

De plus en plus de chefs d'entreprises en difficulté témoignent de leur lassitude auprès des CAPEB départementales et envisagent même de cesser leur activité devant le nombre d'obstacles auxquels ils doivent faire face. Les dépôts de bilan sont également plus nombreux.

Pour agir durablement et efficacement en faveur de la transition environnementale, il est indispensable de permettre aux entreprises artisanales du bâtiment d'exercer leur métier sereinement. Réglementations complexes qui fluctuent très régulièrement, dispositifs d'aide à la rénovation qui désorientent les professionnels et les particuliers, injonctions contradictoires, ... Dans ces conditions, comment se projeter dans l'avenir ? La CAPEB appelle donc le Gouvernement à un important travail de simplification et à agir rapidement avec des mesures fortes.

Il est en effet de la responsabilité de la CAPEB de tout mettre en œuvre pour que des mesures ambitieuses soient prises pour conforter et dynamiser l'activité de nos entreprises artisanales et garantir leur pérennité.

Pour cela nous avons des propositions concrètes : faciliter la mise œuvre des groupements momentanés des entreprises pour les artisans du BTP afin de leur permettre de répondre aux marchés de rénovation énergétique globale, généraliser la TVA à 5,5% à l'ensemble des travaux de rénovation, ou encore créer un prêt garanti « vert » pour financer l'investissement colossal que demande la rénovation énergétique.

### **Téléchargez :**

- La synthèse de l'étude de conjoncture du 4<sup>e</sup> trimestre 2022
- Les résultats complets de l'étude de conjoncture

### **À propos de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes**

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment, lequel dénombre en Auvergne-Rhône-Alpes 80 000 entreprises artisanales (98 % des entreprises de la branche) et 100 000 salariés, dont 10 500 apprentis. Il représente également 10,5 milliards de chiffre d'affaires (64 % du total de la branche).

**Contact presse :** Sandrine Bouton - Responsable communication

Tél. 04 78 33 46 46 – [s.bouton@capeb-auvergnerhonealpes.fr](mailto:s.bouton@capeb-auvergnerhonealpes.fr)

<http://www.capeb.fr/auvergne-rhone-alpes>

Suivez-nous également sur Facebook et Twitter [@capebaura](https://www.facebook.com/capebaura) et [linkedin](https://www.linkedin.com/company/capebaura)